

## Profil gestion des ressources naturelles

Groupe	ID	Énoncés de compétences	Type importance
<b>ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES TECHNIQUES</b>			
<b>Faire des évaluations de l'impact sur l'environnement</b>			
	1	Garantir l'identification de la portée et des paramètres géographiques, environnementaux, économiques, sociaux et culturels à utiliser dans l'étude d'évaluation des répercussions.	2
	5	Consulter les intervenants (y compris les organismes de réglementation, les municipalités, le public, les groupes d'intérêts, les Autochtones, les ONG, etc.) pour obtenir de l'information sur les répercussions perçues des activités d'aménagement sur les collectivités, l'environnement et les ressources naturelles.	3
<b>Faire des évaluations environnementales de site (ÉES – Phase 1 et phase 2)</b>			
	12	Procéder à l'inspection visuelle du site et des propriétés à proximité pour faire l'inventaire – identifier les activités actuelles, obtenir des preuves de déversement, de contamination visible, de déchargement ou qu'il y a des réservoirs enfouis, etc.	3
<b>Élaborer – appliquer des plans de mesure corrective de site (Phase 3)</b>			
	20	Recommander les cibles d'assainissement des mesures correctives, afin de préparer le site à l'utilisation voulue ou de rétablir sa condition originale (applicable à tous les sites, y compris la remise en état des bassins versants, la valorisation des sites forestiers, la fermeture des mines, etc.).	3
	22	Faire des essais pilotes, y compris des études de traitabilité, pour évaluer l'efficacité de la méthode corrective visée et/ou pour faire progresser la science et la technologie.	3
	23	Procéder à des activités correctives complètes (p. ex., traitement thermique, biologique, chimique ou physique, confinement, extraction à la vapeur, excavation, retrait d'objets du patrimoine, etc.).	3
<b>Élaborer – appliquer des plans de remise en état – valorisation de site (Phase 3)</b>			
	28	Procéder à des activités de valorisation sur place (y compris l'aménagement paysager, le reboisement et l'aménagement de l'habitat) à l'aide des espèces et procédures appropriées de reverdissement.	3
	30	Accomplir des activités de valorisation sur le site, au besoin, p. ex., remise en état de la zone riveraine, côtière et des habitats des terres humides.	3
	32	Surveiller les conditions et résultats après la remise en état – valorisation pour évaluer si les cibles sont atteintes et les exigences réglementaires, respectées.	3
<b>Élaborer – appliquer des plans et programmes de gestion des déchets</b>			
	67	Garantir le respect des exigences réglementaires pendant la collecte, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux.	3
<b>Faire la collecte d'échantillons et de données à des fins environnementales</b>			
	102	Conserver les dossiers appropriés et la documentation continue pertinents au travail analytique en laboratoire et sur le terrain, y compris la documentation réglementaire.	3
<b>Analyser et interpréter les données et échantillons environnementaux</b>			
	113	Examiner la collecte et le traitement des données pour le contrôle de la qualité, faire des analyses pour déterminer si les données « correspondent au but à atteindre » à l'aide de pratiques scientifiques acceptées et des protocoles appropriés d'assurance de la qualité – de contrôle de la qualité (AQ-CQ).	3
<b>Établir des liaisons et des partenariats avec des intervenants</b>			
	122	Assurer la liaison avec des intervenants (p. ex., administrations publiques, secteur privé, experts de l'environnement, agriculteurs, producteurs, ONG, collectivités, divers groupes culturels, etc.) pour collaborer à des préoccupations et questions de durabilité et d'intendance (p. ex., préservation des grands habitats, pratiques de gestion et réforme fiscale écologique).	1

## Profil gestion des ressources naturelles

Groupe	ID	Énoncés de compétences	Type importance
<b>ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES TECHNIQUES</b>			
	123	Identifier des préoccupations culturelles et éthiques que suscite la valorisation économique, sociale, culturelle et spirituelle de ressources naturelles en particulier, et les répercussions pour la prise de décisions informées sur la durabilité.	2
	124	Obtenir le consensus sur les buts et échéanciers des initiatives de développement durable (p. ex., utilisation des ressources naturelles), compte tenu des intérêts en concurrence de tous les intervenants (p. ex., économie, productivité ou récolte à la hausse, protection des habitats, accès et droit aux terres, etc.).	2
	125	Élaborer des partenariats avec les principaux intervenants (p. ex., industrie, administrations publiques, collectivités locales et autres groupes d'intervenants) pour considérer les préoccupations et questions d'intendance et de durabilité environnementale.	2
	126	Élaborer des ententes de partenariat et d'intendance qui intègrent des lignes directrices sur le développement durable, des indicateurs, des cibles et des processus pour mesurer le progrès lié à des enjeux environnementaux en particulier.	2
<b>Élaborer les politiques, procédures et plans environnementaux de la société</b>			
	138	Intervenir auprès de la haute direction et des autres principaux intervenants pour garantir que les principes et stratégies du développement durable et de la gestion environnementale sont considérés correctement et obtiennent l'engagement nécessaire.	1
	139	Établir des partenariats et relations stratégiques à l'interne et à l'externe avec les principaux intervenants pour obtenir leur avis et engagement envers les politiques et initiatives environnementales de l'organisme.	2
<b>Faire des études sur la préservation des habitats et écosystèmes ou la gestion des ressources naturelles</b>			
	195	Identifier les répercussions des activités d'aménagement – d'exploration – d'exploitation sur la biodiversité des habitats naturels à proximité (p. ex., les répercussions « en aval » des activités agricoles dans l'eau et le sol à proximité).	2
<b>Élaborer et appliquer des pratiques, plans et programmes de préservation des habitats et écosystèmes ou de gestion des ressources naturelles</b>			
	207	Obtenir la réaction de spécialistes techniques (p. ex., biologistes, taxonomistes, modéliseurs) et d'autres intervenants (administrations publiques, organisations non gouvernementales, Autochtones, etc.) sur la gestion des ressources et la protection des habitats (notamment l'identification d'importants sites des habitats).	1
	211	Formuler des plans intégrés de gestion des habitats et écosystèmes (y compris des plans de gestion provisoires pour consultations publiques) et des programmes pour répondre aux besoins identifiés de conservation et de préservation.	1
	212	Appliquer des pratiques et projets de préservation des habitats et écosystèmes (p. ex., la préservation des habitats du poisson et de la faune, la remise en état des lacs, rivières, ruisseaux, terres humides, marécages, etc.) pour protéger et conserver la biodiversité et la salubrité des écosystèmes.	1
	215	Identifier les pratiques de gestion efficace des ressources et tenir compte des valeurs culturelles et spirituelles des divers secteurs de compétence et intervenants (y compris les Autochtones).	2
	217	Déterminer les ressources et partenariats nécessaires pour appliquer un plan de conservation – gestion de ressources naturelles (p. ex., mécanisme de financement, services).	1
	218	Formuler des plans intégrés de gestion des ressources naturelles (y compris des plans de gestion provisoires pour consultations publiques) et des programmes pour répondre aux besoins identifiés de conservation et de préservation.	1
	226	Élaborer des plans intégrés d'utilisation des terres à long terme (pour les utilisations urbaines, récréatives, industrielles et agricoles) qui comprennent des stratégies (comme l'écologie paysagère) pour minimiser l'impact environnemental négatif.	1

## Profil gestion des ressources naturelles

Groupe	ID	Énoncés de compétences	Type importance
<b>ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES TECHNIQUES</b>			
<b>Surveiller – évaluer l’efficacité des pratiques et programmes liés à la préservation des habitats et écosystèmes ou la gestion des ressources naturelles</b>			
	229	Évaluer l’efficacité des pratiques de conservation et de préservation, y compris l’interprétation des données de la surveillance et la validation des conclusions auprès d’experts sur le terrain (p. ex., organismes gouvernementaux, moissonneurs, industrie et organisations non gouvernementales).	2
	230	Évaluer l’efficacité d’autres pratiques de conservation (comme les systèmes de sylviculture) perpétuelles ou d’entretien minimal.	2
<b>Élaborer des programmes et programmes d’études environnementaux</b>			
	233	Avoir une connaissance évidente de la science et de la technologie environnementales qui permet aux pédagogues de comprendre les relations fondamentales entre les activités humaines et le milieu naturel.	3
	234	Bien comprendre l’application du savoir particulier du pédagogue pour considérer les répercussions économiques, sociales, culturelles et politiques des activités humaines sur le milieu naturel.	3
<b>Évaluer – encadrer – surveiller les étudiants – praticiens</b>			
	249	Encadrer les étudiants et praticiens environnementaux et, à cette fin, leur donner des conseils, les superviser et les stimuler pour faciliter le perfectionnement et l’application des nouvelles connaissances dans leurs fonctions à titre de praticiens environnementaux et de partenaires communautaires qui font la prestation de pratiques environnementales durables.	3
	250	Cultiver une approche de l’intendance auprès des étudiants et praticiens pour l’application de pratiques environnementales logiques dans des industries en particulier.	3
<b>Faire de la recherche environnementale – publier les résultats</b>			
	268	Rédiger les résultats de la recherche environnementale selon les lignes directrices rigoureuses de l’édition (pour publication dans des revues examinées par des pairs, présentation à des conférences, etc.).	3
<b>Élaborer, mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et de communications environnementales</b>			
	288	Bien comprendre les relations fondamentales entre les activités humaines et le milieu naturel.	1
	289	Bien comprendre les enjeux de la durabilité et le secteur des entreprises environnementales du Canada.	2
	290	Avoir des connaissances pratiques des ententes et des mesures législatives environnementales pertinentes à l’organisme.	1
	291	Bien comprendre le rôle des communications pour sensibiliser davantage le public aux enjeux environnementaux et le motiver à chercher des solutions.	1
	292	Élaborer des propositions stratégiques, convaincantes et bien étoffées pour approbation ou financement de programmes de sensibilisation – communications environnementales.	1
	293	Élaborer des stratégies de communication – relations publiques pour considérer les préoccupations des employés et du public que suscitent les risques et enjeux environnementaux, ou pour promouvoir les intérêts environnementaux de l’organisme.	2
<b>Présenter de l’information d’experts sur les questions environnementales</b>			
	302	Faire la gestion des relations avec la clientèle sur les questions environnementales pour établir des partenariats positifs et productifs avec les clients, fournisseurs et autres intervenants.	2
	305	Animer des réunions d’information pour identifier les priorités de la collectivité et des intervenants dans le cas des préoccupations et enjeux environnementaux.	1

## Profil gestion des ressources naturelles

Groupe	ID	Énoncés de compétences	Niveau de compétence
<b>ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES</b>			
<b>Professionalisme et façons de travailler</b>			
	1	Est membre en règle d'associations professionnelles, traduit la déontologie de la profession en actes et se tient au courant des exigences de la profession.	Élevé
	2	Se comporte de façon professionnelle et éthique (p. ex., est digne de confiance et intègre, respecte la confidentialité et fait preuve de discrétion au cours de toutes ses activités professionnelles).	Exceptionnel
	3	Fait preuve d'autonomie, de motivation et d'engagement au cours de ses activités quotidiennes.	Exceptionnel
	4	Fait preuve de souplesse et de créativité dans les circonstances inhabituelles ou imprévues.	Exceptionnel
	5	Collabore volontiers avec les autres pour faire face aux changements des situations, des conditions et des attentes.	Exceptionnel
	6	A le souci du détail afin que son travail produise des résultats fiables et complets	Exceptionnel
	7	Pour obtenir les résultats souhaités, cible des buts et des objectifs afin de contrebalancer la nécessité de faire attention aux détails.	Exceptionnel
	8	Applique les principes de l'assurance de la qualité et de la rigueur scientifique à tout le travail qu'il effectue.	Exceptionnel
<b>Apprentissage et créativité</b>			
	9	Se tient au courant de la théorie et de la pratique relatives à ses rôles et à ses responsabilités.	Exceptionnel
	10	Intègre l'information et les données pertinentes de diverses disciplines et sources.	Élevé
	11	Cherche continuellement des occasions de perfectionnement et d'apprentissage personnels pour favoriser son épanouissement et son perfectionnement professionnels.	Élevé
	12	Utilise des démarches créatives pour trouver des manières de travailler novatrices, de nouveaux plans et de nouvelles technologies ainsi que des solutions rentables aux défis techniques et administratifs.	Exceptionnel
<b>Communication efficace</b>			
	13	Prépare des rapports clairs, bien présentés et d'autres communications écrites qui respectent les protocoles établis et conviennent au public cible.	Exceptionnel
	14	Communique de façon claire et respectueuse en se servant du langage verbal ou non verbal approprié au contexte culturel et social.	Exceptionnel
	15	Se sert de techniques d'entrevue efficaces, pose des questions appropriées respectueuses, sait écouter et éclaircir ce qui est obscur afin d'obtenir de l'information complète et exacte.	Élevé
	16	Transmet de l'information technique exacte avec clarté et concision, et l'interprète correctement et efficacement pour le public cible.	Exceptionnel
	17	Utilise une présentation, un contenu et des éléments graphiques appropriés dans les présentations orales afin de répondre aux besoins particuliers des publics cibles.	Élevé
<b>Collaboration</b>			
	18	Établit des réseaux positifs à l'interne et en dehors de l'organisme pour faciliter l'obtention de résultats.	Élevé
	19	Établit de solides relations de confiance avec les membres de l'équipe, grâce auxquelles il peut connaître les idées de chacun et maximiser leur potentiel et leurs résultats, ainsi que ceux de l'équipe.	Exceptionnel
	20	Collabore avec de nombreux intervenants, et se montre volontiers disposé à envisager d'adopter d'autres approches ou d'autres idées.	Exceptionnel
	21	Réagit efficacement aux situations conflictuelles, fait alors preuve de diplomatie, de tact et d'empathie et tient compte des différents points de vue.	Exceptionnel

## Profil gestion des ressources naturelles

Groupe	ID	Énoncés de compétences	Niveau de compétence
<b>ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES</b>			
<b>Réflexion critique et jugement</b>			
	22	Fait de la recherche primaire, secondaire et tertiaire en toute autonomie pour obtenir suffisamment de données et de renseignements pertinents pour les domaines d'enquête.	Élevé
	23	Effectue une analyse objective et approfondie de l'information et de données de multiples sources.	Élevé
	24	Fait la distinction entre les faits, les sous-entendus et les hypothèses, ce qui lui permet d'établir la qualité de l'information recueillie et la fiabilité de sa source.	Élevé
	25	Fait preuve de scepticisme professionnel pour évaluer l'objectivité et la fiabilité des hypothèses et des éléments probants allégués par un client ou un intervenant responsable.	Élevé
	26	Prend des décisions au moment opportun, et adopte une ligne de conduite qui tient compte des données, de l'information, des options et des conséquences pertinentes.	Élevé
<b>Planification et organisation du travail et des projets</b>			
	27	Utilise les TIC (technologies de l'information et des communications), au besoin, pour gérer efficacement son travail et en accroître l'efficacité.	Élevé
	28	Choisit et applique des démarches et des outils de gestion de projets et du temps, grâce auxquels il gère de multiples priorités.	Élevé
	29	Élabore des plans de travail et de projet, détermine le travail à accomplir ainsi que les urgences et les risques éventuels, et comment y faire face.	Élevé
	30	Coordonne les ressources (financières et logistiques, fournitures et ainsi de suite) nécessaires à la mise en œuvre des plans de travail et des projets de même que l'obtention des résultats souhaités.	Élevé
<b>Diriger et influencer les autres</b>			
	31	Gère le travail d'autres personnes, y compris d'équipes de projet, de groupes de travail et d'entrepreneurs.	Élevé
	32	Veille à ce que le mandat, la vision, les buts, les rôles, les responsabilités et les processus de l'équipe fassent consensus.	Élevé
	33	Aide à trouver des solutions aux obstacles qui ont des répercussions sur le rendement des personnes, de l'équipe et du projet.	Élevé
	34	Détermine quelles compétences les personnes ou l'équipe doivent posséder pour atteindre les objectifs et obtenir les résultats à livrer pour le travail ou le projet.	Élevé
	35	Encadre ses pairs et les membres de l'équipe pour les aider à acquérir des compétences techniques et faciliter leur perfectionnement professionnel constant.	Exceptionnel
	36	Crée dans l'organisation un milieu qui encourage l'innovation, la créativité et la réflexion entrepreneuriale.	Élevé
	37	Se fraie efficacement un chemin dans les complications politiques et organisationnelles pour éviter ou franchir les obstacles qui peuvent empêcher de réussir.	Exceptionnel
<b>Sens des affaires</b>			
	38	Analyse la conjoncture, les mesures financières, les facteurs économiques et les nouveaux règlements pertinents, et évalue et articule leurs incidences sur l'organisation.	Modérer
	39	Reconnaît les menaces qui pèsent sur l'entreprise et les occasions ayant des répercussions dans son secteur d'activité, et recommande des mesures à appliquer pour les contrer.	Modérer
	40	Circonscrib les besoins déclarés et sous-entendus des clients, ainsi que les méthodes et les activités de travail qui permettront de répondre au mieux à ces besoins.	Élevé
	41	Traduit la vision et les buts de l'organisation en mesures et en plans pertinents, et adapte le travail aux modifications de l'orientation de l'organisation.	Élevé
	42	Pilote la mise en œuvre de changements et suit leurs incidences afin de vérifier que le rendement de l'organisation s'est amélioré ou maintenu.	Élevé